

BASTOGNE - POLITIQUE

Le cdH fustige De Block : 3 millions de pertes pour Vivalia

Le cdH monte au créneau pour les médecins

Particulièrement remonté contre la ministre De Block et l'ensemble du gouvernement MR/NVA, le cdH a convié la presse afin de tirer la sonnette d'alarme sur les mesures du gouvernement fédéral prises en matière de soins de santé. Selon les humanistes, les restrictions budgétaires imposées par la ministre porteront un coup de massue aux finances de l'intercommunale Vivalia. Ils estiment la perte à plus de 3 millions d'euros, ce qui pèsera sur la qualité des soins et les revenus du personnel médical.

« On s'attaque à une forme de sécurité de la population et à l'emploi », lance Benoît Lutgen en guise de préambule. Le président du cdH, Dimitri Fourny et Elie Deblire avaient convié la presse ce jeudi matin. L'objectif des humanistes étant de contrer les mesures gouvernementales portées par Maggie De Block au niveau des soins de santé. « La ministre annonce 900 millions d'économies supplémentaires dans le secteur alors qu'elle avait annoncé qu'il

n'y aurait pas d'impact sur le patient », déplore le bourgmestre bastognard.

PERTE SÈCHE DE 3 MILLIONS
Les conséquences de ces mesures gouvernementales sur la

Le surcoût à absorber sera répercuté sur la facture des patients et sur la qualité des soins de santé. Le patient va devoir payer

province de Luxembourg et son intercommunale de soin de santé sont importantes. D'après le centre d'étude du cdH qui a étudié les restrictions demandées par Maggie De Block, cela impacterait sérieusement le budget de Vivalia avec 3 millions d'euros de perte sèche ! « Sans les mesures

de la ministre, Vivalia affiche 500.000 euros de déficit. Ce qui est soutenable sur un budget total de 270 millions d'euros. Mais ces trois millions de pertes supplémentaires n'ont pas été compris dans le budget », ajoute Elie Deblire, administrateur de Vivalia et également bourgmestre de Vielsalm.

C'EST LE PATIENT QUI PAYERA
Les hôpitaux et les pharmaciens devront donc supporter une grande partie de l'effort demandé. Mais aussi et surtout cette perte sèche se répercutera sur les patients. « Le surcoût qu'il faudra absorber sera répercuté sur la facture des patients et sur la qualité des soins de santé. Les honoraires des médecins ne seront pas indexés. Tout ce qui est imagerie médicale ne sera plus remboursé. C'est le patient qui va devoir payer. Alors qu'on s'est battu pour obtenir des appareils à la pointe. C'est inadmissible », fustige encore Dimitri Fourny, député bourgmestre de Neufchâteau. ●

FANNY JACQUES



La guerre est déclarée entre MR et cdH sur fond de polémique sur les soins de santé. © F.J.

En pratique

Des médicaments qui augmentent de 600 % !

Pour comprendre la réalité de terrain, Joëlle Denis et Francis Demasy, tous deux pharmaciens, ont détaillé l'impact que l'arrêt du remboursement de certains médicaments aura sur le portefeuille des patients.

« Certains antibiotiques verront leur prix augmenter de 270 % à 600 % selon les marques. D'autres médicaments très utilisés verront aussi les tarifs s'envoler. C'est le cas du procorolan par exemple. Utilisé contre les insuffisances

cardiaques qui se verra une augmentation de 457 % », précise Joëlle Denis. Benoît Lutgen conclura en rappelant qu'« on ne choisit pas d'être malade. On verse dans quelque chose d'inédit pour notre pays ». ●

HOTTON - POLITIQUE COMMUNALE

Le conseil communal des enfants est installé

À Hotton, les enfants ont désormais leur conseil communal. Ce dernier a été officiellement installé voici quelques jours dans la salle du conseil de la Maison communale, en présence des membres du conseil communal des adultes.

La nouvelle assemblée compte 19 élus. Ils ont prêté serment devant le bourgmestre Jacques Chaplier avant de signer la Charte du conseil communal des enfants. Cette charte reprend les engagements des signataires, soit : les

19 jeunes élus, les 6 membres du Collège communal, les enseignants des classes de 5^e et 6^e primaires des 6 écoles de l'entité, et les membres du Comité de pilotage.

DES IDÉES DANS LES ÉCOLES

Ce comité est chargé d'encadrer le conseil. Il se compose de Martine Schmit, échevine de la Jeunesse ; Diana Dorys, coordinatrice ; Martine Herman, animatrice de la Fondation MERCI ; Viviane Philippart, de la bibliothèque communale ; Véro-



19 élus composent le conseil communal des enfants. © DR

nique Piscart et Anne-Sophie Brisbois, du centre culturel local.

Les jeunes élus se sont ainsi engagés à favoriser le dialogue en cas de désaccord (refus de la violence et de l'exclusion) ; à prendre des décisions de manière démocratique (la majorité l'emporte après débat). Ils se sont aussi engagés à apporter les idées des autres enfants de leur école, issues de la boîte à suggestions.

À partir de là, ils choisiront des idées réalisables et ramèneront

à l'école les projets décidés par le conseil.

Ils souhaitent aussi construire des projets et les réaliser en groupes de travail.

Bien évidemment, ils ont aussi promis qu'ils seraient polis, courtois, à l'écoute et ouverts ; qu'ils tiendraient en outre leurs engagements et respecteraient les règles établies ensemble.

Enfin, ils auront aussi le pouvoir d'interpeller le bourgmestre et les échevins pour décider ensemble de certains projets. ●

22673300

LA R.E DURBUY
- REÇOIT -
LA R.E BERTRIX

dans ses installations de Barvaux
le samedi 19 novembre à 20h
pour le derby Luxembourgeois

LE **BALLON DU MATCH** EST OFFERT PAR :

MAZIERS
Le spécialiste du ballon du match

NOS PARTENAIRES

LA PETITE MERVEILLE DURBUY
Azur Ardenne
Immobilier SCHMIDT Des professionnels à votre écoute
L'Orme Aywaille La Meuse
NEO
Aywaille Metz
Le Jacquemart

AUBANGE - PROPRETÉ

2016, déjà 242 tonnes de déchets

Suite à l'article paru dans nos colonnes à propos des bénévoles aubangeois qui ont ramassé cinq tonnes de déchets en une année, la commune a livré également ses chiffres en termes de ramassage de déchets. Tout en saluant l'initiative de ces cinq habitants, le collège communal d'Aubange souligne que le problème constitue une préoccupation majeure de l'autorité communale. En 2016, la balance chiffre déjà à 242 tonnes à la fin du mois d'octobre. Le problème est d'une ampleur telle qu'à peine un lieu nettoyé, il faut pouvoir intervenir à nouveau tellement l'incivilité fait rage. Nos ouvriers communaux sont donc constamment à pied d'œuvre afin de lutter contre les problèmes environnementaux. La qualité de leur travail à cet



Dépôt sauvage photographié par les services communaux. © D.R.

égard est d'ailleurs à saluer. Une commission communale a été convoquée sur le même sujet afin d'envisager les pistes complémentaires à l'action classique de la commune. Une assemblée citoyenne sera convoquée à la suite justement d'une proposition du Dr Armand. La Commis-

sion communale délibérera sur le sujet ce mercredi 16 novembre à 19h. De surcroît, des moyens budgétaires supplémentaires ont été prévus pour l'exercice 2017, à la fois en personnel et en matériel en vue de renforcer l'action contre ce problème d'une importance majeure. ●